

**Rectificatif au « Bulletin officiel » n° 6140
du 23 jourmada I 1434 (4 avril 2013) page 1645**

**Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013)
relatif aux marchés publics**

Article 20

Au lieu de :

i) éventuellement.....pour la réception des échantillons, prospectus et

Lire :

i) éventuellement..... pour la réception des échantillons, prototypes, prospectus et

Article 124

Au lieu de :

6- le jury invite date certaine, les architectes ayant

Lire :

6- le jury invite date certaine, l'architecte ayant

Article 129

Au lieu de :

1- la procédure architecturale négociée

Lire :

1- la consultation architecturale négociée

Article 129

Au lieu de :

4- le dossier du contrat négocié

Lire :

4- le dossier de la consultation architecturale négociée

.....

Article 155

Au lieu de :

Lorsque des groupements Chaque membre du groupement.

Un arrêté du ministre cette disposition.

Lire :

Lorsque des groupements chaque membre du groupement.

Article 160

Au lieu de :

w) le cadre du rapport de la commission négociée ;

Lire :

w) le cadre du rapport de la commission de la procédure négociée ;